

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 679

présenté par
Mme Greff

ARTICLE 29

À l'alinéa 16, substituer aux mots :

« et par »

les mots :

« . Elle favorise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.